

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALSéance du 1^{er} juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le premier juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle Machecoul-Saint-Même, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier FAVREAU.

Étaient présents : M. Didier FAVREAU, Mme Béatrice De GRANDMAISON, M. Daniel JACOT, Mme Joëlle THABARD, M. Benoît LIGNEY, Mme Marie-Paule GRIAS, M. Bruno EZEQUEL, Mme Angélique BOUE, M. Dominique PILET, M. Denis MORINEAU, M. André TENAUD, M. Bernard GIRAUDET, Mme Patricia GIRAUDEAU, Mme Nathalie MAILLET, M. Fabrice BERNARD, Mme Sandrine TABUT, M. Gérard BIELLE, M. Michel MUSSEAU, Mme Martine TESSIER, Mme Gisèle GUERIN, M. Joseph GALLARD, Mme Elise HILZ, Mme Yveline LUSSEAU, M. Xavier HUTEAU, M. Yannick Le BLEIS, Mme Maryline BRENELIERE, Mme Joëlle ANDRE, M. Jean BARREAU, M. Yves BATARD, M. Hervé De VILLEPIN, M. Richard LAIDIN, Mme Laurence LEMARCHAND formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme Marie-Thérèse JOLLY à Mme Joëlle THABARD, M. Patrice GUIHAL à Mme Angélique BOUE, Mme Marie PROUX à Mme Marie-Paule GRIAS, M. Denis CLAVIER à M. Fabrice BERNARD, M. Alain TAILLARD à M. Michel MUSSEAU, M. Christian TANTON à M. Yannick LE BLEIS.

Excusés : Mme Fabienne FLEURY, Mme Catherine FLEURY.

Absents : Mme Anaïs SIMON, M. Pascal BEILLEVAIRE, M. Daniel FALLOUX.

Monsieur Dominique PILET a été élu secrétaire de séance.

Présents : 32 Votants : 38

OBJET : Attribution des subventions pour l'année 2017

Lors de sa réunion du 4 mai 2017, la commission des Finances a étudié les subventions à allouer pour l'année 2017.

Il est soumis le retrait de la subvention allouée à l'Union des Commerçants Machecoulais pour un montant de 2000 euros. Cette somme destinée au soutien des activités et manifestations commerciales sera engagée par la Ville et dans sa stricte limite.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les propositions de subventions à attribuer aux associations.

En tant que présidents et membres dirigeants d'associations, certains membres du conseil municipal ne participeront ni aux débats, ni au vote.

(Dominique Pilet, Richard Laidin, Patricia Giraudeau ne participent pas au vote)

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité des membres votants (*un contre la subvention pompiers : Jean Barreau, une abstention : Joëlle André*) :

- ATTRIBUE les subventions selon le tableau joint.

Le Maire,

Le Maire,
Didier FA



Didier FAVREAU